

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

MODIFICATION

FI13154

GVS DISTRIBUTION

SARL au capital de 11.500 euros
Siège social : 15 rue Eugène Eucharis
Lot. Dillon Stade
Immeuble Poseidon
97200 FORT-DE-FRANCE
RCS FORT DE FRANCE 339 625 664

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 11 janvier 2024, il a été décidé de transférer le siège social au 40 Impasse Acajou Prolongé, Quartier Acajou, 97232 LE LAMENTIN à compter du 11 janvier 2024.
Mention sera faite au RCS de FORT DE FRANCE.

DISSOLUTION

FI131508

BIO-A BEL

Forme: SAS société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : PIROGUE MORNE CAPOT,
97214 LORRAIN.
922313499 RCS de Fort de France.

Dissolution anticipée

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2023. Monsieur Michel BLONDEL LA ROUGERY, demeurant Morne Capot 97214 Le Lorrain a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis. Le président

VENTES

FI103061



SELARL DORWLING-CARTER-CELCAL
Société d'Avocats Inter Barreaux inscrite
aux Barreaux de
la Martinique, Guadeloupe,
Saint-Martin et Saint-Barthélemy
MARTINIQUE : 82 rue Victor Sévère,
97200, Fort-de-France, 0596 73 13 06,
rdc@dorwlingcarter.com
SAINT-MARTIN : 56 West Indies Mall,
97150 Marigot, sdc@dorwlingcarter.com
www.cabinet-dorwling-carter.com

VENTE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE FORT-DE-FRANCE SUR ADJUDICATION
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
RG N° 21/00041 - DOS. N° 21/00041
A l'audience publique des criées du
Tribunal judiciaire de Fort-de-France, sié-

geant dite ville, au Palais de Justice sis 35,
boulevard du Général de Gaulle.

L'adjudication aura lieu le MARDI 27
FEVRIER 2024 à 10 heures

MISE A PRIX :
DEUX CENT CINQUANTE MILLE
EUROS

(250 000 EUROS)
Désignation de l'immeuble :

Le bien saisi est constitué d'un terrain
d'une superficie de 03 hectares 35 ares
et 62 centiares sis sur la Commune du
Vauclin (97 280), Lieudit Puyferrat, cadas-
tré V 376. Le terrain se situe dans une
zone agricole faiblement construite.
L'accès au terrain se fait depuis la route
nationale n°6 reliant le Vauclin au Marin,
par une allée bordée de cocotiers. Sur ce
terrain sont édifiées deux maisons espa-
cées l'une de l'autre d'une distance d'en-
viron dix mètres. Il existe également une
piscine en mauvais état et un petit abri en
parpaings non peints. Des bovins sont
présents sur le terrain.

La mise à adjudication sera requise par
la SELARL DORWLING-CARTER-CELCAL
représentée par Maître Régine CELCAL-
DORWLING-CARTER, Avocat sus désigné de
la SOREDOM, ex SOFIAGSAS Groupe
BRED.

Le cahier des conditions de vente peut
être consulté au greffe du juge de l'exé-
cution du Tribunal de Grande Instance de
Fort-de-France ou sur le site www.cabinet-dorwlingcarter.com
ou encore au
cabinet de l'avocat du créancier poursuivi
sis 82, rue Victor Sévère - 97200 Fort-
de-France.

Les enchères ne peuvent être portées
que par un avocat inscrit au Barreau de
Fort-de-France.

Pour toute visite sur place, se rappro-
cher de Maître DENIS BERTIN,
Commissaire de justice (tél. : 0596 70 50
13).

Fait et rédigé le présent placard par
Moi, Avocat poursuivant soussigné.

SELARL DORWLING-CARTER-CELCAL

Pour de plus amples renseignements,
s'adresser à la SELARL DORWLING-CAR-
TER-CELCAL, Avocat poursuivant, lequel
comme tous les autres avocats au
Barreau de Fort-de-France pourra être
chargé d'encherir pour toute personne sol-
vable.

FI103064

Maître Régine ATHANASE
Avocat
8 Boulevard de la Marne
FORT DE FRANCE 97200
MARTINIQUE
Tél : 05.96.70.20.93

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION PARTAGE

Un bien immobilier cadastré Section N
n°87 pour une contenance de 3a 85ca,
situé Croix Odilon 97213 LE GROS
MORNE consistant en une maison à
usage d'habitation élevée d'un simple rez-
de-chaussée, d'une superficie de 115 m2
comprenant une salle à manger, une cui-
sine, quatre chambres, une salle de bains
et un WC.

Le bien comporte également une an-
nexes indépendante comprenant une
chambre avec salle d'eau et WC.

Le bien est actuellement occupé par les
propriétaires.

**SUR LA MISE A PRIX DE : CENT
MILLE EUROS (100.000 €) AVEC FA-
CULTE DE BAISSE DE PRIX A LA
SOMME DE CINQUANTE MILLE EUROS
(50.000 €) EN CAS DE CARENCE D'EN-
CHERES.**

VISITE FIXEE AU JEUDI 08 FEVRIER
2024 A 10H00

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 27
FEVRIER 2024 A 10H00 DU MATIN, à
l'audience du Juge de l'Exécution du
Judiciaire de FORT DE FRANCE (97200)
situé 35 Boulevard du Général de Gaulle.

DESIGNATION :

Un bien immobilier cadastré Section N
n°87 pour une contenance de 3a 85ca,
situé Croix Odilon 97213 LE GROS
MORNE consistant en une maison à
usage d'habitation élevée d'un simple rez-
de-chaussée, d'une superficie de 115 m2
comprenant une salle à manger, une cui-
sine, quatre chambres, une salle de bains
et un WC.

Le bien comporte également une an-
nexes indépendante comprenant une
chambre avec salle d'eau et WC.

Le bien est actuellement occupé par les
propriétaires.

PROCEDURE :
La présente vente aux enchères est
poursuivie A LA REQUETE DE :

La société B-SQUARED INVEST-
MENTS S.à.r.l., une société à responsabi-
lité limitée au capital de 102.000 €, dû-
ment établie et existant conformément
aux lois de droit du Luxembourg, dont le
siège est à 9 rue Joseph Junck 1839
Luxembourg enregistrée auprès du regis-
tre de commerce et des sociétés du
Luxembourg sous le numéro d'enregistre-
ment B261266, représentée par Madame
Kristine Vanaga et Monsieur Jeremi Marek
Bobowski, représentée par son recouvreur
et mandataire, la Société VERALTIS
ASSET MANAGEMENT (anciennement la
société de Négociation Achat de
Créances Contentieuses - SAS NACC),
SAS au capital de 3.608.334 euros, immat-
riculée au RCS de PARIS sous le numéro
B 407 917 111, dont le siège social est sis
37 bd Suchet, 75016 PARIS, agissant
poursuivies et diligences de son représen-
tant légal domicilié en cette qualité audit
siège, venant au droit de la société NACC,
une société par actions simplifiée au capi-
tal de 14.032.410 €, dûment établie et
existant conformément au droit français,
dont le siège est situé au 37 boulevard
Suchet, 75016 Paris, sous le numéro d'im-
matriculation 407 917 111, représentée
par son Président, Monsieur Nicolas Da
Costa en vertu d'un acte de cession en
date du 30 avril 2022.

Venant elle-même au droit de la CAISSE
REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTU-
EL DE LA MARTINIQUE ET DE LA
GUYANE, Société coopérative à capital
variable, agréée en tant qu'établissement
de crédit, dont le siège social est Rue
Case Nègres, Place d'Armes 97232 LE
LAMENTIN, immatriculée au RCS de
FORT DE FRANCE sous le numéro 313
976 383, en vertu d'un acte de cession en
date du 05 août 2014.

A L'ENCONTRE DE :
Monsieur Michel Gérard BERO, né le 29
août 1963 à FORT DE FRANCE, de nationa-
lité française, célibataire, sans profes-
sion, demeurant Croix Odillon Sud 97213
GROS MORNE.

COLICITANT
Madame Catherine Anita NERIS, née le
09 juin 1962 à PARIS, de nationalité fran-
çaise, célibataire, chef de service CHRS,
demeurant Croix Odillon Sud 97213
GROS MORNE.

COLICITANT
CLAUSE ET CONDITIONS :
L'adjudication aura lieu aux clauses et
conditions du cahier des conditions de
vente déposé au Greffe du Juge de
l'Exécution du Tribunal Judiciaire de FORT
DE FRANCE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la
vente sont en sus du prix.
Les enchères ne peuvent avoir lieu
que par ministère d'Avocat postulant près
le Tribunal Judiciaire de FORT DE
FRANCE muni d'un chèque de banque
d'un montant de 10 % de la mise à prix
avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre
de la CARPA.

RENSEIGNEMENTS :
Pour tous renseignements s'adresser à :
- Maître Régine ATHANASE, Avocat,
domicilié 8 Boulevard de la Marne - FORT
DE FRANCE - 97200 MARTINIQUE (Tél :
05.96.70.20.93)

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE
(97200), 13100 situé 35 Boulevard du
Général de Gaulle, pour consulter le ca-
hier des conditions de vente.

Signé : Régine ATHANASE

FI103065

Maître Régine ATHANASE
Avocat
8 Boulevard de la Marne
FORT DE FRANCE 97200
MARTINIQUE
Tél : 05.96.70.20.93

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION PARTAGE

Un bien immobilier cadastré Section N
n°87 pour une contenance de 3a 85ca,
situé Croix Odilon 97213 LE GROS
MORNE consistant en une maison à
usage d'habitation élevée d'un simple rez-
de-chaussée, d'une superficie de 115 m2
comprenant une salle à manger, une cui-
sine, quatre chambres, une salle de bains
et un WC.

Le bien comporte également une an-
nexes indépendante comprenant une
chambre avec salle d'eau et WC.

Le bien est actuellement occupé par les
propriétaires.

**SUR LA MISE A PRIX DE : CENT
MILLE EUROS (100.000 €) AVEC FA-
CULTE DE BAISSE DE PRIX A LA
SOMME DE CINQUANTE MILLE EUROS
(50.000 €) EN CAS DE CARENCE D'EN-
CHERES.**

VISITE FIXEE AU JEUDI 08 FEVRIER
2024 A 10H00

ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 27
FEVRIER 2024 A 10H00 DU MATIN, à
l'audience du Juge de l'Exécution du
Judiciaire de FORT DE FRANCE (97200)
situé 35 Boulevard du Général de Gaulle.

CLAUSE ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et
conditions du cahier des conditions de
vente déposé au Greffe du Juge de
l'Exécution du Tribunal Judiciaire de FORT
DE FRANCE où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la
vente sont en sus du prix.

Les enchères ne peuvent avoir lieu
que par ministère d'Avocat postulant près
le Tribunal Judiciaire de FORT DE
FRANCE muni d'un chèque de banque
d'un montant de 10 % de la mise à prix
avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre
de la CARPA.

RENSEIGNEMENTS :
Pour tous renseignements s'adresser
à :

- Maître Régine ATHANASE, Avocat,
domicilié 8 Boulevard de la Marne - FORT
DE FRANCE - 97200 MARTINIQUE (Tél :
05.96.70.20.93)

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire de FORT DE FRANCE
(97200), 13100 situé 35 Boulevard du
Général de Gaulle, pour consulter le ca-
hier des conditions de vente

Signé : Régine ATHANASE

Notre e-mail

contact@lelegis.fr

Notre téléphone

05 96 70 54 38

Annonces Légales

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

TRIBUNAUX

FI31512

Affaire : N° RG 23/00027 - N° Portals DB3X-W-B7H-THXYL

Le 28 Novembre 2023, le Tribunal judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

La S.C.I. JOCYMA

2 Tivoli Post Colon - Appartement 5
97234 FORT-DE-FRANCE
SIREN : 347 589 194

Activité : Location de logements

Date de la Cessation des paiements : 28/02/2022

* Juge commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :

La SELARL MONTRAVERS YANGTING, en qualité de mandataire judiciaire
6 Rue des Arums Anse Mitant 97229 TROIS-ILETS

* Administrateur Judiciaire :

La SELARL AJA & ASSOCIES, représentée par Me Lesly MIROITE en qualité d'AJ

Centre d'Affaires Agora - Bât.C 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de Justice :

La SCP Jean PARENT - Marc-André DESNEUF, en la personne de Me Marc-André DESNEUF, Commissaire de Justice
Habitation Bois Carré 97232 LE LA-MENTIN

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI31513

Affaire : N° RG 23/00133 - N° Portals DB3X-W-B7H-TIAAX

Le 12 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

L'Association MOUVEMENTS D'ACTI-ONS POUR DE NOUVELLES INITIATIVES BASEES SUR L'ANIMATION

Bât 6 - Rez-de-chaussée

Cité Maniba
97222 CASE-PILOTE
SIREN : 422 530 808

Activité : Centre Social, Accueil de loisirs

Date de la Cessation des paiements : 12/06/2022

* Juge commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :

La SELAS ATOUMO en la personne de Maître Gérard COQUILLE, en qualité de mandataire judiciaire

2, Rue du Bâtonnier Hector André - Croix de Bellevue - 97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur Judiciaire :

La SELARL AJA & ASSOCIES, représentée par Me Lesly MIROITE en qualité d'AJ

Centre d'Affaires Agora - Bât.C 97200 FORT-DE-FRANCE

* Commissaire de Justice :

La SCP SEILHAN - SILLON - LAVIGNE, Commissaire de Justice, représentée par Me SEILHAN

Centre d'Affaires Le Galion - 11 Rue Casimir Brangidor 97220 TRINITE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

FI31516

Affaire : N° RG 23/00132 - N° Portals DB3X-W-B7H-TIAAR

Le 12 Décembre 2023, le Tribunal judiciaire de FORT-DE-FRANCE a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

L'Association ENTRAIDE BOULEVARD PASTEUR EX HÔPITAL CLARAC

97200 FORT-DE-FRANCE

SIREN : 437 610 413

ACTIVITÉ : INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Date de la Cessation des paiements : 12/06/2022

* Juge commissaire titulaire :

Monsieur Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de FORT-DE-FRANCE

* Mandataire Judiciaire :

La SCP BR ASSOCIES, représentée par Me Michel BES en qualité de mandataire judiciaire

Centre d'Affaires Dillon-Valmènière 97200 FORT-DE-FRANCE

* Administrateur Judiciaire :

La SELARL VALLERAY ANDRE ET ASSOCIES, en la personne de Me Leila VALLERAY

100, Rue Victor Hugo 97250 SAINT-PIERRE

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire. Ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors de la France métropolitaine.

MARCHÉS PUBLICS

FI31509



DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SAINTE-LUCE
AVIS DE MARCHÉ

PROCEDURE ADAPTEE

I - Identification de l'établissement qui passe le marché :

Commune de Sainte Luce. - Rue Schoelcher hôtel de ville 97228 Sainte Luce Tél 05 96 62 50 01 Fax 05 96 62 30 15

II - Objet du marché :

AMENAGEMENT DE L'AMPHITHEATRE DE LA MEDIATHEQUE suite aux lots déclarés infructueux

III - Décomposition en lots :

Les travaux sont décomposés en 2 lots qui sont traités par marchés séparés à prix global et forfaitaire

Lot Désignation
01 REVETEMENT DE SOLS ET MURS
06 AMENAGEMENT ANNEXES ET COMPLEMENTAIRES

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.

IV - Délai d'exécution des travaux : les délais d'exécution des travaux sont les suivants :

Désignation des lots DELAIS MAXIMUM

01 REVETEMENT DE SOLS ET MURS 8 semaines

06 AMENAGEMENT ANNEXES ET COMPLEMENTAIRES 3 semaines

VI - Justifications à produire : Certificats, attestations et déclarations visés aux articles R2143-3 à R 2143-4 du code de la commande publique et autres justificatifs mentionnés dans le règlement de consultation

VII - Critères de sélection des candidatures : Capacités technique, professionnelle et financière.

VIII - Critères de sélection des offres : Valeur technique (40%)

Prix des prestations (30%),

Délai (30%)

Les offres pourront faire l'objet de négociation par le pouvoir adjudicateur (art R 2123-5 du code de la commande publique)

IX - Marchés négociés sans publicité préalable et sans mise en concurrence

Le maître de l'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de leur marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R 2122-7 du code de la commande publique.

X - Modalités d'obtention du dossier : Le dossier de consultation des entreprises devra être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

XI - Modalités de transmission des offres : les offres devront être obligatoirement transmises sur le site www.marches-securises.fr

XII - Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

XIII - Modalités de financement de l'opération : ETAT - COMMUNE

XIII - Date limite de réception des offres : 31/01/2024 à 12h au plus tard

XIV - Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé pour son offre : 120 jours à compter de la réception des offres

XV - Renseignements d'ordre administratif :

Direction Générale des Services

Hôtel de ville rue Schoelcher

97228 Sainte Luce

Tél : 0596 62 10 86

Télécopie : 596 62 30 15

XVI - Renseignements d'ordre technique

Direction de l'aménagement du

Territoire, Urbanisme

Z.A de Deville

97228 Sainte Luce

Téléphone : 05 96 62 12 12

Télécopie : 05 96 62 26 22

Mail : mvietet@mairie-sainte-luce.fr

XVII - Date d'envoi du présent avis :

15/01/2024

Le Maire, Nicaise MONROSE

FI31504



Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

sur la demande de déclaration d'utilité publique (DUP) présentée par EDF Martinique

pour la construction, sur le territoire de la commune des Trois-Ilets, d'un tronçon de liaison électrique permettant de raccorder la liaison électrique sous-marine (LSM2) entre Fort-France et Les Trois-Ilets

au réseau électrique 20 000 volts terrestre existant à la Pointe de la Rose (ou Pointe Bois d'Inde)

En application des dispositions de l'article L. 323-3 du code de l'énergie, il est organisé une consultation du public sur le dossier de déclaration d'utilité publique (DUP) concernant le projet de construction, sur le territoire de la commune des Trois-Ilets, d'un tronçon de liaison électrique permettant de raccorder la liaison électrique sous-marine (LSM2) entre Fort-France et Les Trois-Ilets au réseau électrique 20 000 volts terrestre existant localisé à la Pointe de la Rose (ou Pointe Bois d'Inde) aux Trois-Ilets en Martinique.

Cette consultation du public se déroulera du jeudi 25 janvier 2024 au vendredi 9 février 2024 inclus, à la mairie des Trois-Ilets où le dossier de demande de DUP sera déposé et pourra être consulté aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Le dossier sera consultable à l'accueil du bâtiment des Services techniques et urbanisme situé rue des Bananiers 97 229 Trois-Ilets.

Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi de 7h00 à 14h00

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la DEAL Martinique <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/> (onglet Publications - rubrique « Participation du Public Consultations publiques Procédés en cours »).

Le public pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie ou les adresser par mail à air-energie-climat-972@developpement-durable.gouv.fr en précisant dans l'objet du message « Consultation du public - DUP Liaisons électriques souterraines 20kv Trois-Ilets », au plus tard le 9 février 2024.

À l'issue de la consultation du public, la décision susceptible d'intervenir par l'autorité compétente est soit, un arrêté préfectoral, éventuellement assorti de prescriptions particulières, soit un arrêté de refus.

Une annonce légale à publier en Martinique ?

Simple - Facile - Paiement sécurisé

24 H / 247 - Jours / 7

www.lelegis.fr